



FINALISÉ MAIS ENCORE DES PROJETS

Date d'ouverture : 31/03/1996

MISE À JOUR : 08/03/2000

FICHE TECHNIQUE

Thématique : Récréo-touristique

Nom du projet : Piste cyclable et lien inter-rives

Localisation : Voir carte ci-jointe

Problématique : Ce projet touche deux problématiques importantes du lac Saint-Louis. La première est le manque d'accès au lac et la deuxième le développement du récréo-tourisme en utilisant le lac comme attrait. Les rives sont peu accessibles, on pourrait profiter d'une piste cyclable pour relier les sites existants. La route 132 est dangereuse pour les cyclistes. Les trajets seront en général plus sûrs sur les routes secondaires. Des boucles iront rejoindre les principaux attraits touristiques, présents ou futurs, dans la région (voir références) et les divers circuits cyclables dans le Suroît et en Montérégie. On prévoit que quelques pistes cyclables seraient également utilisées par les adeptes du patin à roues alignées.

- 1- Piste cyclable du **PARC RÉGIONAL DU Canal de Beauharnois (35KM)**
- 2- Piste cyclable du Canal de Soulanges (**FINALISÉE EN 1999**)
- 3- Lien inter-rives à Saint-Timothée - Les Cèdres (**EN FONCTION EN 2000**) (Parc des Îles de Saint-Timothée). **DE JUIN À SEPTEMBRE SUR DEMANDE.**
- 4- Les divers trajets de la MRC Haut Saint-Laurent
- 5- **LES LIENS ENTRE LE CANAL BEAUHARNOIS ET LE CANAL SOULANGES (FINALISATION EN 2001 PAR LES ÎLES MGR LANGLOIS)**
- 6- **PLANIFICATION D'UN SENTIER MULTI-FONCTIONNEL À CHÂTEAUGUAY LE LONG DU RUISSEAU SAINT-JEAN ET DE LA COMMUNE**

Solution : Une piste sur le chemin qui longe la rive de Châteauguay à Maple Grove et des boucles qui rejoignent la rivière Châteauguay seraient réalisables de même qu'un trajet sur l'emprise ferroviaire qui va de Sainte-Martine à Beauharnois. De Beauharnois, on pourrait rejoindre la piste du **PARC RÉGIONAL DU Canal de Beauharnois VIA LA CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE BEAUHARNOIS**, ~~par le Parc de la Chute de la rivière Saint-Louis et le bois Robert.~~ (Voir carte). L'utilisation des emprises hydro-électriques est à étudier. Les pistes cyclables pourront être partagées par les cyclistes et les adeptes du patin à roues alignées.

Avantages :

- ~ Une planification pour des circuits intégrés amène une plus grande clientèle potentielle car il est plus facile d'accéder aux divers circuits.
- ~ Le cyclo-tourisme est de plus en plus en demande au Québec.
Ex. : Estriade (Granby -Waterloo) achalandage 375 000 cyclistes.
- ~ Retombées économiques de 25.00\$/cycliste/jour en moyenne.

Faisabilité :

- ~ Le potentiel récréo-touristique du Suroît est très élevé pour cinq types de produits touristiques : nautisme, cyclo-tourisme, circuits récréo-touristiques, festivals culturels et pêche blanche.
- ~ Les divers intervenants économiques priorisent le tourisme dans la région, cela facilite la recherche de financement de projet comme les pistes cyclables .
- ~ ~~Il faudra convaincre les municipalités de la MRC Beauharnois - Salaberry du bien fondé de la nécessité des pistes cyclables sur les anciennes emprises ferroviaires désaffectées.~~

Partenaires visés : Les municipalités villes de Châteauguay, Léry, Beauharnois, Maple Grove, Sainte-Martine, ~~Saint-Paul-de-Châteauguay~~, ministère des Transports du Québec (MTQ), ministère des Affaires municipales **ET DE LA MÉTROPOLE (MAM)**, ~~Fond d'intervention régionale (FIR)~~, ministère du Tourisme du Québec, Bureau fédéral de développement régional du Québec **DU CANADA**, Diverses MRC, **MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, MRC LE HAUT SAINT-LAURENT, MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES, MRC DU ROUSSILLON, HYDRO-QUÉBEC, CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT.**

Coûts :	~ Sur emprise ferroviaire (3m) de large	10 000\$/Km
	~ Bande cyclable pavée de 1,75m (sens unique dans l'accotement)	32 000\$/Km
	~ Chaussée désignée (chemin public)	600\$/Km

Échéancier :

- ~ Entente entre les intervenants pour relier tous les trajets
(L'entente du Suroît entre **LA MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY**, les municipalités et Hydro-Québec) **(RÉALISÉ)** 1998
- ~ 50 km additionnels de piste cyclable **(RÉALISÉ)** 2000

Indicateur d'atteinte de l'objectif :

- ~ 50 km reliant les trajets existants.

Références complémentaires :

- ~ CONSEIL RÉGIONAL DES LOISIRS DE LA MONTÉRÉGIE, 1995, Plan d'intégration des corridors verts du Suroît et des entreprises ferroviaires désaffectées des MRCs : Le Haut-Richelieu, les Jardins-de-Napierville et Roussillon, EN COLLABORATION AVEC LE

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, 50 PAGES

~ Attrait à venir :

voir fiche technique - Ile Saint-Bernard et la commune

- Pointe Goyette et Hébert

- Iles de la Paix

- Centre d'interprétation

